

Le nouveau conseil municipal :

- **est installé** par M. le Maire Gilbert PHILIPP suite aux élections municipales du 23 mars 2014,
- **procède** à l'élection du nouveau Maire à bulletin secret, 2 candidats se présentent Denis PAYSANT et Roland CERATI. M. Denis PAYSANT est élu Maire par 21 voix contre 5 voix à M. Roland CERATI et prend immédiatement ses fonctions,
- **fixe** à 6 le nombre d'adjoints au Maire,
- **élit** à bulletin secret la seule liste en présence présentée par le Maire Denis PAYSANT qui recueille 20 voix à savoir 1^{ère} adjointe Mme M-Christine VENNEN, 2^{ème} adjoint M. Roland GLODEN, 3^{ème} adjointe Mme Michelle RIGAUD, 4^{ème} adjoint M. Robert CHAMPLON, 5^{ème} adjointe Mme Françoise DALSTEIN, 6^{ème} adjoint M. Bernard ALTMAYER.